



RÉUNION EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Application des articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame, Monsieur,
Je vous convie à la réunion du Conseil Municipal Exceptionnel qui se déroulera le :

Jeudi 12 février 2026
à 19 heures Salle Henri Gaborit

Ordre du jour :

ComCo pilote	ComCo concernés	Dates des débats	Date butoir	Délibérations/Informations
FPRH	EJE	12/02/2026	12/02/2026	1. Rémunération des stagiaires BAFA

Fait à Monnières, le 10/02/2026,
Le 1^{er} adjoint, Benoit COUTEAU,



Affiché le 10/02/2026